



SPEC/SEL – Systèmes de protection à l'eau sous carrelage

PRÉSENTATION SUCCINCTE

Cette formation de 2 jours (14 heures) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour réaliser une étanchéité sous carrelage conforme aux exigences réglementaires dans les locaux humides (salles de bains, douches, cuisines, etc.). Elle aborde à la fois les bases réglementaires et techniques (DTU, CPT, choix des systèmes) et la mise en œuvre pratique des solutions d'étanchéité de type **SPEC**, **SEL** et **Natte** sur murs et sols.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les zones nécessitant une protection à l'eau
- Choisir le système d'étanchéité adapté (SPEC, SEL, natte)
- Préparer correctement les supports
- Mettre en œuvre une étanchéité conforme aux normes DTU
- Réaliser une étanchéité mur et sol avant pose du carrelage

PROGRAMME

Jour 1 – Fondamentaux et étanchéité des murs

- Enjeux liés à l'humidité et aux pathologies du bâtiment, ainsi que la définition des zones humides et des obligations de protection.
- Distinguer les différents systèmes d'étanchéité (SPEC, SEL, membranes) et à les choisir selon les supports et les usages.
- Supports admissibles, leur préparation (réparations, primaires, état de surface) et l'utilisation des accessoires indispensables (bandes, angles, manchettes, siphons).
- Atelier pratique de mise en œuvre d'un SPEC sur murs, incluant la pose des bandes et l'application du système d'étanchéité.

Jour 2 – Étanchéité des sols et validation

La seconde journée est dédiée à la mise en œuvre complète d'un système d'étanchéité sur sol et/ou mur : préparation du support, traitement des points singuliers (siphons, caniveaux), jonctions sol/mur et application du SPEC ou SEL.

Les réalisations sont ensuite contrôlées collectivement. Les stagiaires bénéficient de corrections techniques, d'échanges professionnels et d'une validation de leurs acquis à l'aide d'une grille critériée.

PÉDAGOGIE

- Pédagogie active
- Formation action
- Apports théoriques et techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis soit par un suivi de l'avancement des travaux pratiques soit en fin de formation via un quizz, un cas pratique, une mise en situation...
- Attestation de fin de formation

INTERVENANT(S), OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.

DUREE

2 jours (14h)

PUBLIC CONCERNE

Tout public

PREREQUIS

Savoir lire et écrire

CONDITIONS D'ACCES

Aucune condition. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé pour faciliter leur parcours.
Sur inscription.

LIEUX DE FORMATION



6 Avenue du Chalutier Sans Pitié, 22190 Plérin

MODALITES D'INSCRIPTION

Par bulletin d'inscription ou nous contacter par mail : fc.plerin@bati-formation.bzh

EFFECTIF

Ouverture d'une session à partir de 4 participants, maximum 8.

MODALITES DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement France Travail
- Plan de développement des compétences

TARIF

336€ Net de taxes par candidat.

DATES

18-19 mai 2026

Mis à jour le 20/02/2026